

# LA VILLE DE « MONSIEUR GAGNEPAIN »

*par Michelle Kergoat \**

L'égalité civique et citoyenne, à laquelle ont accédé (très récemment) les femmes, se plaque sur un fond de stéréotypes sexués qui eux-mêmes débouchent sur une attribution de rôles et d'espaces différents pour les femmes et les hommes. La société patriarcale que nous avons eue en héritage n'avait pas attribué aux femmes les qualités qui, jusque là, ont assuré les premières places : elles sont censées être fragiles, passives, peu entreprenantes, dociles et malléables, influençables, irrationnelles, émotives, sensibles, et plus positivement mais non sans conséquence, elles auraient le goût du détail, la méticulosité, l'altruisme, l'attention aux autres, la patience, l'esprit pratique. Elles seraient aussi plus proches de la nature, avec laquelle elles partageraient un certain immobilisme et conservatisme. En revanche, les hommes seraient dotés des qualités qui font les gagnants, les dirigeants et les protecteurs, à savoir la force, l'esprit de compétition, le courage, l'aptitude au commandement, l'esprit de décision, la créativité, la force, la rationalité, l'esprit de synthèse, la capacité d'abstraction, et plus négativement, ils seraient enclins au conflit, à l'usage de la violence. Il devient alors naturel que le domaine des femmes soit le foyer, où elles seront protégées, où elles pourront développer leur altruisme et leur goût à prendre soin des autres et bien sûr épanouir leur instinct maternel, et que les hommes soient confrontés à un monde extérieur plein de risques et de défis, dont ils vont soutirer des ressources et qu'ils vont transformer pour le rendre plus habitable.

Pourtant, les femmes ont longtemps partagé les activités économiques au sein de la ferme, de la boutique, de l'atelier ; mais au XIX<sup>ème</sup> siècle, quand l'économie se transforme en profondeur et que les lieux de production deviennent de plus en plus distincts des lieux de vie, les femmes sont progressivement éloignées de la sphère productive, pour arriver à cette fonction de « ménagère » qui est à son apogée dans les années 1950. D'une part, l'activité masculine est une priorité, d'autant que l'activité féminine porte en elle la menace de la concurrence, et d'autre part, l'homme est valorisé quand, par son travail, il peut dispenser sa compagne d'une activité rémunérée. Ce modèle – qualifié par les sociologues anglo-saxons de modèle de « monsieur Gagnepain » (*Breadwinner*), ce qui suppose à ses côtés une « madame je fais tout à la maison » – apparaît bien caricatural à première vue ; pourtant, la société française le reproduit encore en partie. Si les conséquences apparaissent clairement sur le marché du travail, où les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes pour s'intégrer et dérouler la carrière qu'elles souhaitent, elles sont en revanche moins souvent perçues dans la sphère domestique et

\* CREM  
(UMR C6211),  
Université  
de Rennes I,  
michelle.kergoat@  
univ-rennes1.fr



familiale, où les femmes résistent parfois à partager avec leur compagnon un domaine qui a longtemps été le seul où elles avaient quelques pouvoirs, et elles restent encore invisibles dans l'aménagement de l'espace urbain, considéré bien artificiellement, comme un espace neutre et asexué à la libre disposition de tous.

Ce modèle, malgré l'émergence d'une « madame Gagnepain », persiste. L'organisation temporelle de la ville peut à la fois en corriger les conséquences inégalitaires, et aider à une transition vers un autre modèle qui élargisse l'éventail des choix des femmes et des hommes, en leur permettant de décloisonner les rôles, de partager l'ensemble des temps et espaces de la vie, et les responsabilités afférentes, et d'avoir les mêmes opportunités de se livrer à des activités choisies.

## **Le paradoxe de la reproduction du « breadwinner »**

Les taux d'activité des femmes témoignent de leur intégration massive sur le marché du travail. Les femmes françaises, tout particulièrement, se caractérisent, au sein de l'Europe, par un taux d'activité élevé : 80,7 % pour les femmes entre 25 et 49 ans (95 % pour les hommes). Elles représentent en 2003 près de 45 % des actifs occupés (1).

Or, parallèlement, les résultats d'une enquête INSEE sur le temps des ménages (2), plus particulièrement sur le temps domestique et professionnel, témoignent de ce que, côté domestique, on fonctionne encore sur le modèle de « Monsieur Gagnepain ». Pour l'ensemble des actifs, les temps physiologiques sont proches (3), le temps professionnel des hommes est en moyenne supérieur d'une heure vingt à celui des femmes, alors que le temps domestique des femmes est presque le double de celui des hommes. La résultante est pour les femmes un temps libre inférieur de 40 minutes. Ces inégalités s'accroissent encore avec la venue d'enfants (4).

L'évolution des temps de vie des femmes et des hommes entre 1986 et 1999 témoigne d'une convergence des temps professionnels, d'une augmentation parallèle et identique du temps libre, et d'une convergence des temps domestiques imputable à la diminution du temps domestique des femmes. Ce dernier s'est allégé de près d'une demie heure. Selon l'INSEE, le bouleversement des modes de consommation est responsable d'une diminution de la production domestique traditionnelle (préparation alimentaire, couture, raccommodage) ; en revanche, le ménage et le bricolage ont gagné en importance (5). On peut lire aussi dans cette réduction les progrès de l'électroménager et l'externalisation des tâches. Ce qui est réfuté, en revanche, c'est un accroissement de la participation masculine, ce qui signifie

(1) Les structures de garde de la petite enfance et l'école maternelle expliquent en partie cet avantage des femmes françaises en Europe ; l'autre raison étant d'ordre culturel : la représentation de la femme française est celle d'une femme active.

(2) INSEE, enquête emploi du temps 1998/1999, série consommation et modes de vie, n° 101-102.

(3) Même si ceux des femmes sont légèrement supérieurs, de par un temps plus long consacré à l'hygiène et aux soins personnels.

(4) Lorsque les femmes ou les hommes vivent seuls, leurs temps domestiques et professionnels sont relativement proches. En revanche, dans un couple, la charge domestique incombe encore largement aux femmes et c'est là que les écarts de temps entre les femmes et les hommes sont les plus élevés. Encore plus surprenant, les temps des femmes et des hommes dans les familles monoparentales apparaissent comme moins inégalitaires que ceux des femmes et des hommes en couple sans enfant.

(5) M. Cotta, « Les femmes dans les postes de décision », rapport au CES.

# ARTICULATION DES TEMPS ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Depuis deux décennies, Rennes est engagée dans une démarche qui conjugue politiques temporelles et recherche d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Nées d'une volonté politique forte, les actions entreprises se déclinent à la fois dans l'administration municipale et sur l'ensemble de la ville. Des spécificités ont créé un cadre favorable : les excellentes performances scolaires et universitaires des filles en Bretagne ; la longévité des équipes municipales permettant d'inscrire les actions dans la durée ; l'organisation territoriale et l'existence de services facilitant la vie quotidienne (1) ; la mise en place des 35 heures, dès 1983, dans l'administration municipale ; une culture ancienne de concertation (2) et de travail en intercommunalité.

Pourtant les inégalités entre les femmes et les hommes perdurent. Dès 1990, à partir d'une étude conduite dans l'administration municipale (3), une prise de conscience a émergé : le temps est un révélateur des inégalités, mais aussi un levier pour agir sur ces inégalités. Deux populations ont été particulièrement observées : les femmes cadres, soumises au « modèle masculin de l'horloge » ; les femmes agents d'entretien, sur des postes partiels, à salaires partiels, avec des emplois du temps hachés. Des réponses ont été apportées (4), avec deux objectifs conjoints : l'articulation des temps et l'égalité professionnelle.

La situation des femmes cadres de l'administration a été améliorée à la suite d'aménagements du temps de travail pour tous et toutes : les besoins des usagers du service public (usagères dans plus de 60 % des cas), les aspirations des agents (différentes selon les âges de la vie), les capacités du service ont été finement analysées, introduisant de la souplesse dans l'aménagement quoti-

dien, hebdomadaire et annuel du temps de travail. Le temps partiel, les horaires et contenus des réunions ont été réorganisés... Trois femmes sont devenues directrices générales et 50 % des directeurs de services sont des directrices.

Une nouvelle organisation du travail a été instaurée pour les agents d'entretien municipaux. Deux tranches horaires continues ont été mises en place : 7h30-15h30 ; 10h45-18h45. Ils travaillent à deux pour lutter contre le sentiment d'insécurité. Une charge minimale de travail a été définie en cas d'absence de l'un d'eux. Des plans de déroulement de carrière et de formation leur permettent d'évoluer d'agent d'entretien à agent technique. Enfin, les postes sont à temps complet. Ces agents d'entretien relèvent du régime des fonctionnaires territoriaux, ce qui représente un changement fondamental en matière de retraite et de protection sociale.

Ces expériences acquises dans l'administration municipale permettent aujourd'hui d'agir plus largement sur le territoire. L'exemplarité diffusée laisse présager des évolutions dans le travail des agents de propreté, premier métier de femmes dans le bassin d'emploi rennais. Parallèlement, les horaires des services se diversifient : gardes d'enfants professionnelles à domicile ou en crèche inter-entreprises, transports en commun toute la nuit, concerts de midi sur des zones d'activité, *happy hours* avec garderie à l'opéra...

**Danièle Touchard**

*Bureau des temps, Ville de Rennes,  
dtouchard@ville-rennes.fr*

(1) Transports en commun diversifiés et performants, espaces sociaux communs, crèches, accueils périscolaires...

(2) Conseil de développement installé dès 1986.

(3) 4 000 agents, 56 % de femmes, 120 métiers.

(4) Particulièrement dans le cadre de deux projets européens « Rennes, égalité de chances » et « Rennes, égalité des temps ».



que les hommes ont consacré à leurs libres occupations le temps dégagé de la sphère professionnelle.

## Les évolutions remettent en cause ce modèle

Les inégalités des temps sont à la fois les résultantes des rôles sociaux sexués et les indicateurs des inégalités. Cependant, des changements en profondeur sont à l'œuvre qui, tout d'abord plaident pour une considération accrue du temps des femmes et, ensuite, pour une prise en compte d'une ébauche de convergence du temps des femmes et des hommes. Ces évolutions produisent de nouveaux modes de vie qui s'intègrent avec difficulté dans le modèle de « monsieur Gagnepain ».

Globalement, le rapport au travail des hommes n'est plus le même : « eux aussi ont du mal à se reconnaître dans le modèle du tout travail forgé par leurs aînés » (6). De nouveaux comportements se font jour, notamment parmi les plus jeunes, comme en témoignent les résultats convergents de nombreuses enquêtes : participation accrue aux tâches domestiques – surtout lorsque la compagne est elle-même engagée dans sa carrière professionnelle –, désir d'être plus proche de sa famille et plus présent auprès de l'enfant (7). Ces résultats témoignent : « de la très forte montée de l'attachement à la famille et de l'intérêt des parents, hommes et femmes, pour leurs enfants, valeurs constitutives plus que par le passé de l'identité des hommes » (8). Ainsi des résultats sur l'usage du temps libéré par l'ARTT, montrent que pour 62 % des femmes et 53 % des hommes ayant des enfants de moins de 12 ans, ce temps a été consacré aux enfants (9). Globalement, de plus en plus, les différentes occupations de la vie entrent en concurrence, et si le travail reste ce qui permet d'assurer sa subsistance, il n'est plus perçu comme la seule activité susceptible d'assurer épanouissement et développement personnel.

La conséquence de ces évolutions passées ou en cours est que le modèle de « monsieur Gagnepain » ne recouvre que très imparfaitement la réalité sociale, économique et culturelle d'aujourd'hui et n'anticipe pas celle à venir, de par cette double pression du travail des femmes — selon les données Eurostat, le pourcentage de couples bi-actifs avec enfants est passé de 60 % en 1992 à 64 % en 2000 — et du souhait des hommes de donner une meilleure place à leur temps extra-professionnel, et notamment familial.

## Les conséquences sur l'«espace-temps» des villes

Au-delà du constat de l'incontournable accroissement de l'activité féminine, qui a amené à mieux prendre en considération

(6) **F. Bauchard, P.-M. Deschamps, S. Lupieri, J. Trentesaux**, « La fin de l'entreprise macho », *Les Enjeux*, mai 2001, p. 59.

(7) **D. Méda, G. Cette, N. Dromet**, « Les pères, entre travail et famille », *Recherches et prévisions*, n° 76, juin 2004, p. 12.

(8) **D. Méda** « La place du travail dans la vie des salariés », *Tempos*, janvier 2004, p. 15.

(9) Cité par **D. Méda**, dans « travail des femmes et inégalités », sous la direction de **Fr. Milewski et H. Périvier**, *Revue de l'OFCE*, Presses de sciences politiques, n° 90, juillet 2004, p. 311.

## Une action municipale à Turin

# ALLÉGER LA PRESSION DU TEMPS SUR LES FEMMES

La municipalité de Turin est une « entreprise » avec des caractéristiques particulières. Elle est le premier fournisseur de travail de la ville avec environ 13 000 salariés, femmes en grande majorité (67 %). Elle est par ailleurs le principal « donneur d'ordre » pour les services, en particulier des services à la personne, qui ont comme principales destinataires les femmes. Par ailleurs, en tant qu'administration locale, la municipalité contribue à fixer les règles de vie de la Communauté et par conséquent les temps, les horaires, les modalités d'organisations qui influencent la vie de tous les habitants et habitantes.

Sur ces bases, l'administration municipale souhaite mettre en œuvre une expérimentation. Les indicateurs qui seront retenus pour le projet sont à la fois l'amélioration des conditions de vie, afin de mieux répondre aux besoins des femmes, et l'amélioration de leurs conditions de travail, avec une répartition nouvelle des tâches domestiques. L'intention est de ne pas proposer un projet centré sur la femme mais sur le « genre », qui valorise l'égalité des capacités et des rôles professionnels et personnels des hommes et des femmes. Ce facteur de parité s'inscrit dans un objectif d'amélioration de la qualité de la vie.

À partir de ce postulat, la municipalité a déjà conduit quelques recherches et enquêtes, qui ont suscité un débat important entre les institutionnels et les syndicats (1). Elles ont donné des indications.

Les tâches d'éducation des enfants, les tâches de soins aux personnes âgées, handicapés et personnes malades, ainsi que les activités domestiques sont majoritairement déclinées au féminin. Si 28 % des hommes perçoivent comme « très équilibré » leur partage en famille, seul 11 % des femmes approuvent.

Le résultat (en temps passé et en appré-

ciation sur la situation) est inverse si l'on s'intéresse au « temps passé pour soi » et à l'occupation des loisirs (relations, hobbies, bénévolat ...).

En dehors du travail, le manque de temps est un sentiment exprimé par tous, mais davantage par les femmes, avec un sentiment « d'asphyxie temporelle ».

Sur ces bases, l'administration municipale à l'intention de développer une expérimentation sur les horaires des salariés. Ont été proposés un système d'alternance entre journées courtes et journées longues, ou entre poste du matin et poste du soir, ainsi que la répartition du travail sur six jours (six fois six heures). Des minorités non négligeables parmi les salarié(e)s municipaux adhèrent à ces propositions. L'objectif de ces changements, ainsi que de la mise place d'outils comme les « banques du temps » (2) est bien d'améliorer la conciliation entre temps de travail et de vie, ainsi que l'accès des habitants aux services. L'introduction de nouvelles flexibilités ne doit pas s'opposer aux exigences d'investissement et de fonctionnement des services municipaux, mais tenter de les rendre compatibles avec une amélioration du service rendu, qui influe sur les temps des citoyens, et plus particulièrement des citoyennes.

**Renato Lattes**

*attaché à la Municipalité de Turin,  
responsable du service  
« Temps et horaires de la ville », renato.lattes@comune.torino.it*

(1) En particulier, il a été mené auprès du personnel municipal deux enquêtes (sur un échantillon représentatif de 1 200 personnels communaux) : « le temps pour toi », conduite par le Comité égalité des chances, et « une journée commune » réalisée par le Département temps et horaires.

(2) Système d'échange de services entre citoyens, instauré sur l'initiative d'élu(e)s et de groupes de femmes (en 1993) en Émilie-Romagne, et basé sur la « réciprocité indirecte », au sein d'une « banque » locale et sans échange monétaire, des échanges de temps. Pour une approche globale, cf. **A.-D. Cattani et J.-L. Laville**, *Dictionnaire de l'autre économie*, DDB, 2005.



Le temps des femmes, une attention nouvelle doit être portée à de nouveaux comportements placés sous le signe de la convergence. Ces deux éléments doivent donc conduire à revoir l'« espace-temps » urbain, à la fois en le contractant et en l'élargissant pour le rendre plus accessible à tous.

Le premier constat a montré que les temps sexués sont le symptôme d'une perception des rôles respectifs des femmes et des hommes encore fidèles au modèle de « monsieur Gagnepain ». Alors que l'homme est libéré de ces contingences matérielles, et perçu comme disponible pour des sphères plus « nobles », qu'elles soient professionnelles ou citoyennes, la femme reste en charge du foyer, et son accession à la sphère professionnelle ne remet pas en cause la charge domestique et familiale qui pèse sur ses épaules. Les femmes sont supposées aussi être disponibles pour toutes les démarches nécessaires au foyer, mais se déroulant cette fois à l'extérieur : les courses, les déplacements liés aux enfants, les démarches administratives. Cette disponibilité supposée permanente a relégué au second plan les questions de localisation des services, d'horaires d'ouverture, de déplacements. Parallèlement, la persistance de ce modèle réduit le temps libre des femmes et soulève la question de leur accès aux loisirs, à la culture, aux activités citoyennes.

Enfin, le deuxième constat a montré que les problèmes actuels d'organisation du temps, plus prégnants chez les femmes actives, pourraient bientôt s'étendre aux hommes actifs. Avec la multiplication des obligations et sollicitations en tout genre, non seulement la disponibilité des femmes se réduit, mais les temps des hommes et des femmes se complexifient et se densifient, car l'émancipation (encore toute relative) des rôles sexués ouvre désormais aux deux sexes le champ des activités possibles. Enfin, ce même mouvement, en amenant les femmes à des activités se déroulant de plus en plus à l'extérieur de l'espace privé qui leur est traditionnellement affecté, soulève aussi la question de la sécurité de leurs déplacements dans un espace « public » traditionnellement masculin, surtout lorsqu'il est nocturne.

## **La ville actrice majeure**

Ces évolutions dénoncent la pré-supposée égalité d'accès aux services mis à disposition de la population. Or, dans le domaine de l'organisation temporelle de l'espace, la ville (seule ou au sein de communautés de communes) apparaît à la fois comme une actrice et un champ d'expérience privilégiés. En reconnaissant le temps professionnel comme une donnée incontournable dans les temps de vie des femmes et des hommes, en contribuant à réduire ce que les individus perçoivent comme étant des temps contraints (temps d'attente, temps de transports, temps domestiques) pour leur permettre de développer des temps choisis, elle est susceptible d'apporter de multiples réponses.



En tant qu'employeur : elle peut mener une politique exemplaire en organisant le temps de travail de ses salariés afin de faciliter l'organisation de leurs autres temps de vie (10).

En tant que pourvoyeur de services : la reconnaissance de l'activité féminine passe en priorité par la fourniture de services de garde d'enfants. Mais d'autres services peuvent être organisés pour alléger le temps domestique : si la fourniture de repas, d'heures de ménage, lessive, repassage, sont des « secours » classiques, d'autres restent à inventer. Il peut s'agir, par exemple, d'une véritable délégation pour des démarches administratives (carte d'identité, passeport). La ville, en fixant les heures d'ouverture des services, en détermine l'accès. Mais l'exercice est ici plus difficile, car il ne faut pas compliquer l'organisation des temps de certains salariés pour faciliter celle des autres ; cependant, on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les plages horaires des transports, des ouvertures des services publics et équipements collectifs, des commerces. La ville peut en parallèle développer les services Internet et de la « *e-administration* ». Seule ou au sein d'une communauté de communes, la ville organise les transports : les temps de déplacement peuvent être raccourcis en intensifiant ou en diversifiant l'offre (accroître la fréquence des passages, expérimenter un système de transports à la demande si les besoins sont réguliers, organiser le covoiturage...). Les déplacements, surtout nocturnes, peuvent être sécurisés.

En tant qu'aménageur de l'espace : en concentrant dans un même lieu un maximum de services ou en rapprochant les services de l'utilisateur, les distances, temps d'attente et de déplacement peuvent être raccourcis.

Les changements profonds qui bouleversent la société française depuis quelques décennies font donc apparaître un décalage entre un modèle urbain qui est encore quelque part hérité de nos sociétés patriarcales, et une réalité sociale modelée par l'activité féminine et la convergence des comportements des femmes et des hommes. La ville est ainsi un acteur essentiel pour accompagner le passage d'une société fondée sur une spécialisation sexuée des fonctions et de l'espace, vers une société où les rôles et stéréotypes sexués sont moins prégnants et les domaines mieux partagés entre les femmes et les hommes.

**Michelle Kergoat**

(10) Lire encadrés ci-contre